

DESIDERATA POUR LA SAISON 15-16

A retourner au plus tard pour le 24 avril 2015

à Yoann Clerc / Ch. des Crèches 3 / 1890 St-Maurice ou par mail

Prénom + Nom :

Remise à jour des coordonnées
si différentes depuis juin 2014

Adresse :

NPA Localité :

N° téléphone :

N° mobile :

e-mail :

0. PREAMBULE



- Je serai toujours **membre actif** du club la saison prochaine (**cotisation**: 150.- pour les adultes / 100.- pour les juniors de dix-neuf ans et moins)
- Je désire devenir **membre passif** la saison prochaine (cotisation : 25.-).
- Veuillez prendre note de ma **démission** dès la fin de la présente saison.

1. ENTRAINEMENTS

Dans la mesure du possible, je désire m'entraîner...

- ... **une seule fois** par semaine
- ... **deux fois** par semaine
- ... **trois fois** par semaine

- ... **de préférence à 17 heures**
- ... **de préférence à 18 heures**
- ... **de préférence à 20 heures**

 Je peux être disponible dès _____ heures 

Dans la mesure du possible, je désire m'entraîner...

- ... **le lundi**
- ... **le mercredi**
- ... **le vendredi**

Remarques :

2. TAXES DE LA FEDERATION SWISS BADMINTON (FSB)

- Je désire une **licence de la FSB** qui me permettra de jouer dans une équipe de championnat suisse et/ou de participer à des tournois officiels. Cette licence me coûtera 120.- pour les adultes.
- Je suis **junior** et j'obtiens automatiquement une licence de la FSB. Cette dernière est offerte par le club cette prochaine saison.
- Je désire une **licence plus** (je joue dans un autre club mais suis prêt à venir donner un coup de main au BC St-Maurice ou vice-versa)
- Je ne veux pas de licence mais devrait m'acquitter d'une participation pour la FSB d'un montant de 30.- .

3. EQUIPES DE CHAMPIONNAT

- Je désire faire partie d'une **équipe de championnat interclubs** et m'engage, sauf raison grave, à être **présent(e) à tous les matches**. Je fais passer le club de badminton avant toutes mes autres activités récréatives.
- Je désire faire partie d'une **équipe de championnat interclubs**, mais il se peut que **je ne puisse pas garantir ma présence à tous les matches**.
- Je désire faire partie d'une **équipe junior**.
- Je ne veux faire partie d'aucune équipe.

4. REMARQUES CONCERNANT LA SAISON ECOULEE OU LA FUTURE SAISON

5. Je certifie, par ma signature, avoir pris connaissance de mes obligations en tant que membre actif du club et en tant que joueur d'une équipe "interclubs" au verso de cette feuille.

Signature : _____

Statut du membre d'une équipe de championnat interclubs

inscription	Un joueur qui désire faire partie d'une équipe de championnat interclubs s'annonce au chef technique, si possible avant le 15 mai de la saison précédente et l'informe de la disponibilité dont il disposera lors dudit championnat.
engagement	Un joueur qui s'engage à jouer dans une équipe de championnat interclubs est tenu, sauf raison grave, d'assurer sa place jusqu'à la fin de la saison.
frais	Les frais de licence FSB sont, sauf décision extraordinaire du comité, à la charge des joueurs. Une licence commandée qui ne peut être annulée à la FSB doit être acquittée par le joueur même s'il n'en a plus besoin. Le club se chargera de l'achat des volants de match et, si l'état des finances le permettent, participera aux frais de déplacement.
entraînements	Un joueur faisant partie d'une équipe de championnat interclubs est tenu de participer, sauf raison grave, à tous les entraînements qui lui sont attribués. S'il ne peut, pour quelque raison que ce soit, participer à ces entraînements, il devra le signaler en début de saison au chef technique.

Statut du membre actif

inscription	Un joueur qui désire participer à un entraînement doit effectuer sa demande au chef technique et doit être accepté par le comité.
assiduité	Un membre actif doit assurer, sauf raison grave, sa participation à tous les entraînements. S'il ne peut participer à un ou plusieurs entraînements, il a l'obligation de prévenir son entraîneur le plus tôt possible. Un membre actif peut être radié du groupe après 5 absences injustifiées.
comportement	Chaque membre actif doit, par son comportement, participer au bon déroulement de l'entraînement et respecter le matériel mis à disposition. Un membre qui n'agirait pas dans ce sens peut être, dans un premier temps, sommé de s'expliquer, puis si aucun arrangement n'est trouvé, radié du club par le comité.
frais	Toute personne participant à un ou plusieurs entraînements se doit de payer la cotisation de membre actif ainsi que les frais inhérents à la consommation de volants à plumes. En cas de non paiement, un rappel lui sera envoyé: si le paiement n'est toujours pas effectué dans les délais demandés, le membre sera interdit d'entraînement jusqu'au paiement de la somme due.